

PRESENTATION DE L'ACTIVITE 2016

En 2016 : Il y a eu **10 017 Journées** réalisées ce qui correspond à 101.64 % de la nouvelle capacité totale d'accueil des Fogières.

Pour rappel mode de calcul :

27 places sur 365 jours correspondent à 9855 JE. Taux d'occupation retenu par l'autorité de tarification 95 % soit 9362 JE à réaliser.

Ce sureffectif s'explique par l'accueil de 28 enfants à partir du mois d'aout 2016 (demande d'accueillir des jumeaux).

EVOLUTION DES JOURNEES ENFANTS

2012	2013	2014	2015	2016
8619 JE	9035 JE	9149 JE	9258.5 JE	10 017 JE
94.45 %	99 %	100.26 %	93.95 %	101.64 %

POPULATION

Le projet des Fogières s'appuie sur une prise en charge spécifique et individualisée des enfants confiés. 95 % des accueils aux Fogières s'effectuent dans le cadre d'une réorientation. Ce sont des enfants qui présentent des troubles ou des difficultés importantes nécessitant une prise en charge en pédopsychiatrie et une scolarité adaptée. Ils ont peu de contact avec leurs parents et les perspectives de retour en famille sont faibles. Un chiffre significatif est à retenir sur la période des vacances de Noël 2016 :

8 enfants seulement sur 28 sont rentrés dans leurs familles durant les vacances de Noël, dont 3 ont passé les vacances complètes (dont une fratrie) ; 2 enfants sont allés une seule semaine de vacances et 3 enfants y ont passé quelques jours (de 1 à 4 jours).

7 FILLES 21 GARCONS (Dont 2 enfants Pupilles de l'Etat)

CASALIERS	8 enfants	6 garçons	2 filles
BREHAT	9 enfants	8 garçons	1 fille
PLACEMENT FAMILIAL	11 enfants	7 garçons	4 filles

AGES : moyenne d'âge décembre 2016 : 11 ans et 2 mois

Enfants	- 6 ans	- 8 ans	- 10 ans	- 12 ans	- 14 ans	-16 ans	- 18 ans	TOTAL
Filles			1	2	4	0		
Garçons		1	7	4	7	2		
TOTAL	0	1	8	6	11	2	0	28

FRATRIES : 3 fratries

2 frères sont accueillis chacun dans une famille d'accueil pour travailler la différenciation.

Un frère et une sœur vivent chacun dans une famille d'accueil

Des jumeaux sont accueillis chacun sur une des unités de vie.

L'accueil soit en famille soit sur les maisons (unités de vie) est systématiquement **adapté aux** objectifs du placement.

24 Enfants porteurs de psycho/pathologies ou de déficience :

Troubles psychologiques (voire psychiatriques) :

6 garçons - 4 filles

Troubles de l'apprentissage et du comportement :

7 garçons

Déficience :

4 garçons - 3 filles

Ces chiffres sont à corrélés avec le tableau sur les lieux de scolarité des enfants (ci-dessous). Les 10 enfants porteurs de troubles psychologiques (voire psychiatriques) sont tous dans une scolarité classique (2 d'entre eux bénéficient d'une AVS au collège).

Leurs difficultés nécessitent un important partenariat de proximité avec les écoles et un véritable engagement des équipes enseignantes dans la prise en charge de ces enfants.

SCOLARITES :

Primaire	8 dont 2 AVS
Secondaire	7 dont 2 AVS
Classes thérapeutiques en milieu ordinaire ULIS PRIMAIRE ET SECONDAIRE	3
IME	6
I T E P	3
Autres classes thérapeutiques Bellevue	1

LIEUX DE SCOLARISATION 2016/2017 :

PRIMAIRES	ACCUEIL SUR PLACE	Classe unique de la République	1
		Ecole publique de l'Etang (St Genest Malifaux)	2
		Ecole privée St Joseph (St Genest Malifaux)	2
		Ecole privée Champagnat (Marlhes)	1
	ASSIT. FAM.	Ecole publique de Tarentaise	1
		Ecoles publiques de Saint Etienne (classes ULIS)	2
		Ecole publique d'Unieux	1
SECONDAIRES	ACCUEIL SUR PLACE	Collège privé St Régis (St Genest Malifaux)	2
		Collège du portail Rouge (Saint Etienne) ULIS	1
	ASSIT. FAM.	Collège Roger Ruel (Saint Didier en Velay)	1
		Collège Exbrayat (Grand Croix)	1
		Collège Ste Marie (St Chamond)	1
		Collège du Bois de la Rive (Unieux)	1
		Collège Saint André (Sury le Comtal)	1

Concernant les accueils sur place, le choix de scolariser les enfants dans plusieurs écoles primaires, permet d'éviter que les enfants se retrouvent dans les mêmes classes quand ils ont le même niveau scolaire. Le choix de l'école est aussi adapté aux besoins de l'enfant. Des rencontres régulières avec les directrices d'écoles permettent d'apprécier les fonctionnements des écoles et d'adapter l'orientation des enfants.

Les scolarisations en classes ULIS nécessitent d'emmener les enfants sur Saint Etienne systématiquement.

TERRITOIRE D'ORIGINE DES ENFANTS :

ENFANTS	ST ETIENNE SUD	ST ETIENNE NORD	GOP	FOREZ	ROANNE
Filles	1	3	1	2	0
Garçons	8	10	2	1	0
Total	9	13	3	3	0

SUIVI ANTERIEUR A L'ARRIVEE AUX FOGIERES : (concerne 5 enfants arrivés en 2016)

ENFANTS	PARENTS AEMO/AED	FAMILLE D'ACCUEIL ASE	LIEUX DE VIE	MECS ou FDEF
Filles	0	1	0	0
Garçons	0	0	0	4
Total	0	1	0	4

RELATIONS AVEC LES PARENTS :

Fréquence	Retour au domicile de façon régulière	Visite en présence d'un tiers et rencontre au domicile des parents au moins une fois par an	Visite en présence d'un tiers uniquement	Aucun contact	Mercredi uniquement
Nbre enfants concernés	11	4	10	2	1
Total	11	4	10	2	1

Durant l'année 2016 plusieurs enfants ont bénéficié de visite aux domiciles des grands parents, alors que pour certains enfants seules des visites en présence d'un tiers avec les parents sont autorisées.

Durant les vacances de Noël 16 enfants ne sont pas allés un seul jour au domicile de leurs parents.

PRESENTATION EFFECTIF SALARIE DE L'ANNEE 2016

47 personnes ont été salariées des Fogières en 2016.

➤ **CDI** : 31 personnes.

En cours d'année 2016 il y a eu 1 départ d'une assistante familiale (démission), remplacée en août, et, en fin d'année, il y a eu une rupture conventionnelle avec une salariée éducatrice spécialisée, remplacée début d'année 2017.

➤ **CDD** : 16 personnes, 2 personnes en **emploi d'avenir**, dont une salariée a demandé l'arrêt de son contrat à la date d'anniversaire.

CDD Contrat de professionnalisation : 1 personne (fin du contrat au 31/08/2017),

CAE 2 personnes (aide secrétaire et surveillant de nuit). Début mai, transformation du CAE du surveillant de nuit en CDI temps plein partagé entre les postes surveillant de nuit et chauffeur. En fin d'année 2016, départ de la salariée sur un poste d'aide-administratif pour contrat arrivant à son terme.

Sur le pôle éducatif, le fonctionnement a été perturbé particulièrement cette année par des arrêts de travail répétés. Le recours aux CDD l'explique en partie. 9 salariés ont été recrutés au cours de l'année 2016 et 3 salariés ont quitté l'établissement au retour des titulaires.

Au 31/12/2016, il y avait en :

↪ **CDI** : 30 personnes pour 32 ETP autorisés, dont 7 assistantes familiales (pour 11 enfants accueillis) et une assistante familiale relais (en contrat intermittent).

CDI Temps plein : 26 personnes

CDI temps partiel supérieur ou égal à un mi-temps : 3 personnes

CDI inférieur à un mi-temps : 1 personne (psychologue)

↪ **CDD** : 8 personnes dont

↪ Contrats aidés (CAE) CDD : 1 personne

↪ Emploi d'avenir : 1 personne

↪ Ce qui représente environ 35 ETP

↪ 13 hommes et 34 femmes

SORTIES DES SALARIES EN 2016

Démission d'une assistante familiale après 11 ans d'ancienneté. Une rupture conventionnelle à la demande de la salariée éducatrice spécialisée avec 15 ans d'ancienneté.

Politique de formation des Fogières 2016

Formations longues

SALARIES TYPE DE CONTRAT	FORMATIONS	
Angelique BREUIL CDD Contrat prof	DE Moniteur Educateur	En cours fin aout 2017
Ludovic GRANJON Emploi d'avenir CDD	Maitre de maison	Qualification obtenue juillet 2016
Samuel Nathalie CDI AF	DE Moniteur Educateur	Diplôme obtenu juin 2016
Accompagnement par un prestataire externe pour tous les salariés.	Autour du projet d'établissement	Réalisation du projet d'établissement

Formation sur une journée et une soirée avec les salariés puis administrateurs avec Guy Hardy autour de la compétence des familles. Cette formation a été ouverte aux salariés et administrateurs d'AMEL ainsi qu'à des partenaires extérieurs.

TYPOLOGIE DES SALARIES PRESENTS AU 31/12/16 (CDI + EMPLOIS AVENIR+ CDD)

L'établissement compte au 31/12/2016, 47 salariés, tout type de contrats confondus :

CDI		80%
CDD		5%
Contrat aidé		12%
Contrat professionnalisation		3 %
Total	47	100%

74 % des salariés sont des femmes et 26 % sont des hommes
4 salariés sont reconnus travailleurs handicapés (soit 12% de l'effectif)

L'effectif des CDI se répartit ainsi :

Fonction	Nombre de salariés
Moniteur éducateur	7
Assistante familiale	8
Educateur spécialisé	6
Maîtresse de maison et aide	1
Surveillant de nuit	2
Agent entretien chauffeur	2
Directeur	1
Secrétaire de direction	1
Psychologue	1
Chef de service	1
Total	30

L'effectif des CDD se répartit ainsi :

Fonction	Nombre de salariés
Moniteur éducateur	9
Educateur spécialisé	3
Maîtresse de maison et aide	2
Surveillant de nuit	1
Agent administratif	1
Total	16

Fonctions	Nombre de salariés de plus de 57 ans :
Maîtresse de maison	1
Secrétaire de direction	1
Educateur spécialisé	1
Total	3